

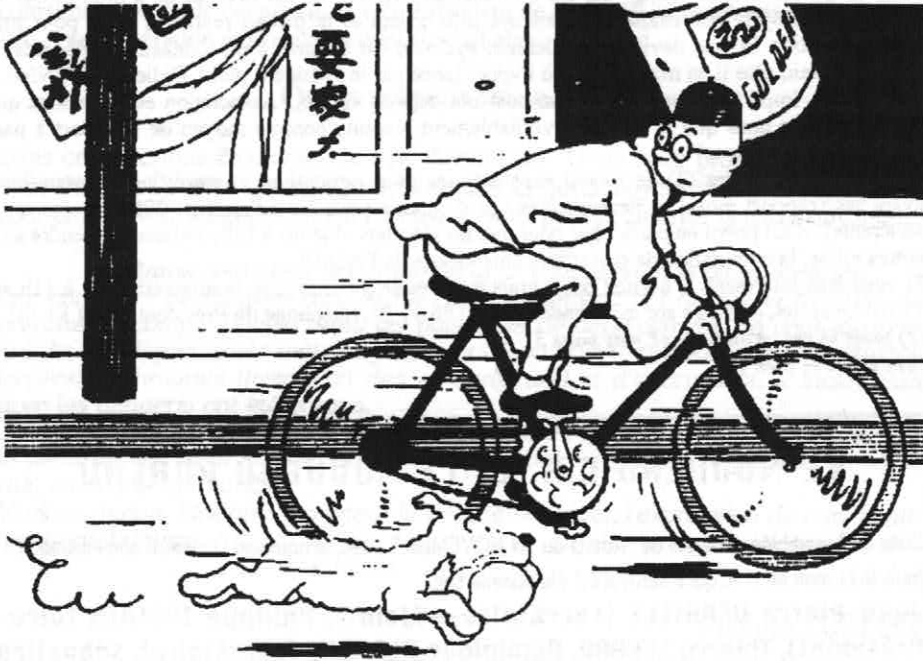
Le journal

dérailleur

L'heuro VELO

n°10

**MEILLEURS VOEUX  
VELOCIPEDIQUES**



**Pédale vite, camarade, l'année 94 est derrière toi !**

**Merci Hergé...**

## UNE A.G. AVEC SON ET LUMIERE

Ce vendredi 18 novembre, une vingtaine de cyclistes se sont retrouvés à 18h devant la gare Lille-Europe pour emprunter les futures bandes cyclables des rues Faidherbe et Le Corbusier (maintenant réalisées) avec force lumières, sonnettes, trompes ... Ce prélude à l'AG prévu initialement furioso s'était transformé en allegretto mais impatiento suite aux promesses écrites du Maire de Lille de réalisations d'aménagements cyclables dans ce secteur (il y a aussi des pictogrammes vélos bd Carnot, des sas aux feux rue du Fg de Roubaix et la création d'un groupe de travail de suivi des décisions et de prise de nouvelles décisions sous la présidence de G. PARGNEAUX, nouvel adjoint à l'environnement).

L'activité de l'ADAV ne se réduit pas à cela. Service aux adhérents renforcés (vélo-école, assistance juridique...), présence vers l'extérieur amplifiée, actions "de plein (chambre à) air" et "actions en chambre (à air)" accrues et aboutissant à un certain nombre de résultats, participation à de nombreuses instances officielles ... Le Président sortant n'était pas peu fier d'aligner ce bilan à l'AG qui se tenait dans la foulée de cette manifestation au 23 rue Gosselet. La situation financière s'est rétablie après la situation catastrophique de 93 qui avait amené à ne pas reprendre d'objecteur suite au départ de Vincent RATIVEAU. Françoise COLIN, la trésorière, pouvait présenter un solde créditeur d'environ 30 000 f permis par une réduction drastique des dépenses, une légère progression des adhérents malgré une augmentation (de 40 à 60F) de l'adhésion et le bénévolat valorisé en particulier dans le cadre de la subvention "vélo-école" accordée par le Conseil Régional (1).

Mais ce travail énorme réalisé par les militants de l'ADAV ne les satisfait qu'à moitié. Car le nombre de projets non réalisés est encore plus grand et le travail restant à faire pour que l'agglomération lilloise devienne réellement cyclable est à l'image du tonneau des Danaïdes : plus on en fait, plus il en manque! D'où l'appel lancé par le Président réélu, Didier CALONNE: "Adhérents, impliquez-vous autant que possible dans la vie de l'Association et, vous tous qui voulez comme nous que le vélo soit véritablement reconnu comme moyen de transport à part entière, rejoignez-nous!".

De nombreuses pistes (2) de travail sont prévues pour poursuivre et amplifier les premières avancées (rapport moral et perspectives sur demande pour les adhérents, 20f pour les non-adhérents). Il est prévu en particulier pour que les résultats obtenus à Lille puissent s'étendre aux autres villes, la nomination de correspondants locaux de l'ADAV.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester (permanence le mercredi de 9 à 11h au 23 rue Gosselet, message sur le répondeur au 20 86 17 25, téléphone du Président 20 09 13 14)

(1) *mais la recevrons-nous? voir page 5*

(2) *cyclables bien sûr*

### LE NOUVEAU C.A. ET LE NOUVEAU BUREAU

Suite à l'Assemblée générale de l'Adav du 18 NOVEMBRE 1994, le nouveau Conseil d'administration (puis le bureau au C.A. qui a suivi) a été élu comme suit:

**Jean-Pierre VERHILLE (secrétaire-adjoint), Philippe TOSTAIN (vice-Président), Thierry SEGARD, Dominique PLANCKE (secrétaire), Sébastien PIAT (secrétaire-adjoint), Jean MAITRE, Alain LADESOU, Eric GUIOT, Christian DESFONTAINES, Philippe DELAUE (vice-Président), Françoise COLIN (Trésorière), Didier CALONNE (Président).**

# Ecrire au Député

## Depuis le 5 juillet 1994, l'Etat pense au vélo. Demandons-le aussi à nos députés et sénateurs.

Un nouvel adhérent, André BELMONT, a interrogé la Direction Départementale de l'Equipement (D.D.E.) sur son budget vélo. Pour chaque nouvelle voie routière, une liaison parallèle est-elle prévue pour les cyclistes ? Réponse de la DDE : nos techniciens sont prêts mais pas les finances, parlez-en à vos élus.

### L'engagement de Michel BARNIER et de Bernard BOSSON

Le 5 juillet dernier, donc, dans une conférence de presse commune, les ministres de l'Environnement et de l'Equipement se sont engagés "à la prise en compte du vélo par les services de l'Etat dans les infrastructures routières".

### Un comité de suivi avec les usagers

Une circulaire d'instructions est en cours de rédaction et un comité de suivi a été constitué. Auteur de cet article et vice-Président de l'ADAV, j'y représenterai la FUBI-BY, notre fédération nationale de cyclistes urbains.

### Quels moyens financiers ?

Dans cette période électorale, le vélo fait recette. Nous vous proposons d'écrire à votre député et à votre sénateur pour lui demander quels moyens sont prévus par l'Etat pour promouvoir les déplacements cyclistes. Vous pouvez envoyer la lettre suivante :

*Madame, Monsieur le député de la ..° circonscription ou le sénateur*

*Les Ministres de l'Equipement et de l'Environnement ont décidé le 5/7/94 de prendre en compte le vélo dans les politiques de déplacement. Je vous saurais gré de m'indiquer quels moyens financiers (pour l'Etat et l'aide aux Collectivités locales), techniques (formation des aménageurs) et d'information (concertation avec les usagers) ont été prévus.*

*Je suis sensible aux efforts engagés dans notre région (à Lille, Dunkerque, par le département et la Région) et j'aimerais pouvoir m'y déplacer partout en sécurité, ainsi que ma famille.*

*Veillez agréer, Madame Monsieur le député-sénateur, l'expression de mes sentiments distingués.*

*signature*

**Philippe TOSTAIN**

**N.B. 1 : adresses : Assemblée Nationale 126 rue de l'Université 75017 PARIS et Sénat 15 rue Vaugirard 75006 PARIS**

**N.B. 2 : n'oubliez pas de nous envoyer un double de votre lettre**

**N.B. 3 : de la part de la trésorière : profitez-en pour joindre votre cotisation 95, voir page 11**

# La TGV5 aura-t-elle lieu ?

Nous aurions aimé l'organiser, cette Très Grande Vélofête, le 5 juin 1995 mais lors du dernier C.A. personne ne s'est porté volontaire pour la prendre en charge. Il faut dire que françoise qui la porte à bout de bras, presque seule, depuis trois ans commence à fatiguer. Pour la faire changer d'avis, il faut impérativement que le plus grand nombre possible d'adhérents accepte de s'occuper de l'une ou l'autre de ces tâches : demande d'autorisations, de subventions, contact avec les associations, la presse, tombola, buvette, recherche de lots, sonorisation, impression et diffusion de tracts et des affiches, confection de calicots... Pour que notre manifestation puisse avoir lieu... manifestez-vous au plus vite.

## PARTICIPATION A L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

L'ADAV, comme toute bonne association, a un conseil d'administration dévoué... et un président qui l'est encore plus. Mais notre crédibilité dépend de la présence de tous les adhérents, même occasionnelle.

Voici quelques propositions dans lesquelles vous pouvez vous reconnaître :

### activité de bureau

- \* participer à une permanence au local \_\_ fois par mois.....
- (accueil, secrétariat, rédaction de courriers)
- \* venir aux réunions (18h30, le 1er lundi du mois).....
- \* réaliser un dossier de subvention.....
- \* nettoyer et aménager le local.....

### activité spécialisée

- \* participer à la rédaction du journal
- et à son maquettage (Quark Xpress SOS !).....
- \* diffuser le journal sur un quartier.....
- \* concevoir et fabriquer du matériel (dossards, dépliants, expo,...)

### animation terrain

- \* préparer la Très Grande Vélofête.....
- \* préparer une soirée ADAV (banquet, bal folk, soirée rock, etc).....
- \* tenir des stands.....
- \* démarcher les commerçants spécialisés (vélocistes).....
- \* vendre des brochures vélofluos.....
- \* organiser une promenade à vélo (cyclenade).....

### action sur l'aménagement

- \* préparer une rencontre des adhérents sur le quartier ou la commune.....
- \* participer à des réunions avec les pouvoirs publics.....
- \* faire des propositions d'aménagements.....

### autres suggestions

- \*
- \*
- \*

**Merci de bien vouloir compléter cette page et de la faire parvenir à l'ADAV !**

# Le Conseil Régional nous "gonfle"

C'est vrai qu'il agit souvent en faveur des cyclistes, mais il refuse pourtant de verser à l'ADAV la subvention de 30 000frs qu'il s'était pourtant engagé à nous octroyer pour financer notre vélo-école. Il s'avère qu'un obscur agent financier prend prétexte de dépenses moindres que ce qui était initialement prévu (54 200frs contre 64 000frs) pour refuser de nous verser cette subvention, totalement dans un premier temps, partiellement ensuite. Pour l'heure, nous espérons qu'il s'agit de l'initiative intempestive d'un employé trop zélé. Nous avons peine à croire que la parole du C.R. vaille moins que l'air dont nous gonflons nos pneus...

Cette diminution des frais engagés est due au fait que d'autres demandes de subventions n'ont pas abouties. En conséquence nous avons diminué les investissements prévus (locations au lieu d'achats) et augmenté la part d'autofinancement pour maintenir la totalité des prestations de la vélo école.

## L'information dans le coup

Connaissez-vous le CID ? Centre d'Information et de Documentation de la M.N.E.  
3000 documents et 150 revues sur

- l'écologie
- les métiers et le tourisme vert
- les espaces naturels
- la faune, la flore, le sol et l'eau
- les pollutions et l'énergie
- l'écologie urbaine
- le développement durable

ET SUR L'AMÉNAGEMENT, LES TRANSPORTS, LE VELO

Ainsi les meilleurs documents de l'ADAV sont consultables  
du mardi au vendredi de 14h à 18h

le samedi de 10h à 12h (sauf vacances scolaires)

Téléphone : 20.85.22.01 à la M.N.E. 23 rue Gosselet

## Heurovélocité

"Vélocité" est à la France ce que l'Heurovélo est à la CUDL. Forcément plus complet, il fourmille de conseils pratiques, d'informations sur les actions menées par les associations de défense de la bicyclette, de dossiers techniques qui nous aident à discuter en connaissance de cause avec les élus...

N'hésitez pas à vous abonner en renvoyant le coupon ci-joint.

abonnement individuel, 80f <input type="checkbox"/>
abonnement collectivités, administrations, entreprises, 120f <input type="checkbox"/>
Nom : .....
Prénom : .....
Organisme : .....
Adresse : .....
.....
.....
Ci-joint un chèque de ..... F à l'ordre de :
<b>Fubicy, 4 rue Brûlée</b>
<b>67000 STRASBOURG</b>

# Cas d'écoles

## A Lambersart

Envoi chez les élèves cyclistes du collège A Franck de Lambersart. Parce que deux ou trois d'entre eux ont dû faire la nique à la police en roulant sur un trottoir (1). La police a menacé tout le monde de 2 à 3000frs d'amende. Réaction immédiate d'un parent d'élève apprenant que sa fille était revenue par l'avenue de l'Hippodrome au milieu de la circulation (qui est fort dense !) : lettre adressée à tous les responsables pour que soient données des consignes de tolérance vis-à-vis des jeunes roulant sur le trottoir. (1) "en sens interdit" ont ajouté ces braves pandores montrant à cette occasion leur connaissance du code de la route.

## A Haubourdin

Pour éviter un sens interdit et diviser par trois la distance à parcourir, la plupart des lycéens de Beaupré à vélo empruntent systématiquement le trottoir. La ville d'Haubourdin a hésité : faut-il sanctionner ? Laisser faire ? Soutenue par l'ADAV, elle a choisi le pragmatisme en proposant d'aménager un des deux trottoirs - celui qui n'est pas bordé d'habitations - en trottoir cyclable à contre-sens. Attendons maintenant la réalisation de ces "travaux pratiques" qui feront peut-être école...

# Rocade Nord Ouest



Les travaux de la rocade Nord Ouest ont pris en compte les demandes de l'ADAV. Toutefois il semble nécessaire que le partenariat DDE/ADAV se concrétise afin d'améliorer le service rendu aux usagers du vélo.

La présence d'un Monsieur Vélo (ou Madame Bicyclette) ayant une pratique de la bicyclette assurant le suivi durant l'élaboration et la mise en œuvre aurait permis un meilleur confort sur des question de détails, je m'explique :

- Etait-il nécessaire de séparer les piétons des cyclistes; un simple pictogramme "vélos/piétons" aurait suffi.
- Les entrées et sorties des bretelles ne sont pas suffisamment adoucies, présence de bordures, passage aisé en VTT moins facile en vélo de ville ou course.
- Les courbes de la piste ne présentent pas suffisamment de continuité et sont parfois trop accentuées.

Les sorties de voitures et camions sont prioritaires alors que ceux-ci sont généralement arrêtés. Le giratoire est prioritaire mais pas pour les vélos.

Absence de signalisation annonçant la traversée de cyclistes pour les automobilistes sortant de la rocade

- L'éclairage n'est pas installé, toutefois des poteaux d'éclairage provisoires restent dans le milieu de la piste.

- Il paraît utile afin de garder une cohérence de prolonger la bande cyclable RN17 vers Bondues, route de verlinghem D57, avenue de l'Hippodrome ou la circulation est impossible.

- Qui est chargé de l'entretien ?

Ces quelques remarques ont pour objet une amélioration des prochains travaux destinés aux cyclistes. Merci à la DDE pour intervenir sur la sécurité. Un "Monsieur vélo" préciserait davantage le concept de confort ce qui ne ferait qu'apprécier davantage les améliorations apportées.

**Philippe DELRUE**

# LA RUBRIQUE DE JEAN PIERRE

## Dures les bordures

La piste cyclable de la rue Beethoven à Lille ne mesure guère plus de 200m. Elle est pourtant entrecoupée d'une dizaine de bordures au point que les VTTistes eux-mêmes hésitent à l'emprunter. Nous avons signalé le fait dans l'Heurovélo n°3. Les services techniques, sans doute stimulés par Pierre Bertrand, ont réagi et ont supprimé... une seule bordure sur les dix ! Toujours aussi impraticable la piste a pourtant été gratifiée récemment d'un panneau tout neuf : "Piste Cyclable Obligatoire".

## Douces les bordures

Tout en nous réjouissant de la réalisation de pistes cyclables à Hallennes, nous avons déploré la présence de bordures (cf Heurovélo n°9). La DDE a fait amende plus qu'honorable en adoucissant toutes les bordures (sauf une !... Mais à tout prendre nous préférons cette proportion à la précédente)

## Ralentisseurs vivants

Je pestais dans le précédent numéro de l'Heurovélo contre les terre-pleins centraux destinés à rétrécir les voies et à forcer les voitures à ralentir. Depuis lors, la ville de Loos a eu la géniale idée d'en parsemer la rue du Maréchal Foch transformant les cyclistes en ralentisseurs vivants sans cesse talonnés pas les camions et les autobus.

## 2 x 2 + 2 x 1

Lors de la mise à 2x2 vois de la RN 41 qui relie Lille à Béthune, la piste cyclable bi-directionnelle sera remplacée par deux pistes cyclables unidirectionnelles nettement

séparées des autres voies. En outre la traversée de cet axe devrait être facilitée, notamment pour les cyclistes. Aux dernières nouvelles, le Conseil Général et la DDE appuient sans réserve le projet tandis que la CUDL se fait prier.

## In memoriam...

L'ADAV projette d'élever un mémorial en hommage aux cyclistes écrasés. En 1994, deux ont été tués sur le seul boulevard Jean Baptiste Lebas. Cette sculpture sera définitive ou provisoire, tout dépendra des autorisations obtenues et de la qualité de notre travail. Nous envisageons de composer cette sculpture à partir d'éléments de bicyclettes récupérés. Alors ne jetez plus vos roues voilées, vos vieux cadres, venez les déposer au local. Par ailleurs, si vous avez l'âme créatrice, ne manquez pas de nous envoyer vos projets.

Jean Pierre VERHILLE



# EN BREF...

## Talonné

par un nouvel adhérent, André Belmont, Auchan Faches-Thumesnil a commandé deux nouveaux systèmes de parkings à vélo qui viendront prendre place sous les petits abris prévus à cet effet de chaque côté de l'entrée.

## Viaduc Le Corbusier

les bandes promises ont été réalisées mais de très mauvaise façon. Après nouvelle réunion avec la CUDL, sous l'auspice de la ville de Lille, elles seront élargies de 25cm, mieux signalées et les bandeaux de stationnement "PAYANT" seront enlevés de l'intérieur de ces bandes. Reste l'erreur de départ à rectifier : le stationnement automobile sur ce viaduc.

## La CUDL

dont nous attendons toujours qu'elle daigne mettre en place concrètement la concertation promise avec notre association, travaille à un document recensant les aménagements cyclables.

## Victoire

Maître Triplet, avocat de l'ADAV, a été frustré d'une plaidoierie ! Les poursuites engagées contre une adhérente qui avait eu le tort de prendre le métro avec son vélo crevé, sont finalement abandonnées à titre exceptionnel.

## Ça râle à Lezennes

les adhérents lezénnois, animés par Anny Cousin, la correspondante locale de l'ADAV, en ont assez. "Lezennes est devenu un village anti-vélo par excellence" écrivent-ils aux responsables et aux journaux. Et ce n'est pas faute de propositions de leur part.

## 1 vélo + 1 vélo

### = 1 tandem

cela s'appelle le "cyclamate" et ça vient de sortir. Mais en Angleterre seulement. Il s'agit d'un système d'assemblage au niveau de la fourche et qui permet, ainsi, à deux bicyclettes de n'en faire plus qu'une. L'engin se dirige de l'avant comme un tandem classique. Les

virages se prennent, assure-t-on, très facilement. On peut même ajouter un troisième, voire même un quatrième cadre à la queue leu leu. Pour amoureux, familles soudées ou amateurs de vitesse, ou pour flâneurs en promenade... On cherche des diffuseurs en France (Cycle-Mate Ltd, 19 Underwood Road, Chingford, Londres E4 9EB)

## Deux roues anciens

"L'atelier des amis des deux-roues anciens" a pour objet la création d'un atelier de restauration de deux-roues ayant au minimum 20 ans d'âge. C'est au 443 rue de la martinoire - 59150 WATTRELOS (J.O.)

## Les pistes cyclables urbaines en question

Nord Eclair fait part de réactions d'usagers sur les nouvelles bandes. Le journaliste y va fort : "force est de constater que l'amélioration est nulle" ! C'est exactement ce que ceux qui ne veulent pas d'aménagements (1) veulent faire croire depuis longtemps. Attention casse-cou ! Le double-file des voitures existait avant qu'il y ait des bandes cyclables ! Le risque d'ouverture des portières existait avant qu'il y ait des bandes cyclables ! L'absence de perception des deux-roues par les automobilistes existait avant qu'il y ait des bandes cyclables ! Alors il faudrait peut-être ne pas avoir la mémoire trop courte et réfléchir un peu avant de dire n'importe quoi. Les bandes cyclables ne font pas disparaître les dangers ni les voitures mais sont un plus pour les vélos.

(1) en particulier le service voirie de la CUDL féroce anti-vélo jusqu'à maintenant.

## Entendu à la télé

A propos de la hausse de l'essence, une charmante dame s'exclame guillerette "c'est pas plus mal, j'irais en vélo..." Bravo Madame !

## Voleurs anti-vélos

Bing ! La voiture le percute et le fait tomber avec son vélo. Les deux passagers de la voiture se précipitent... pour le détrousser ! Ils ne recommenceront pas de sitôt car ils ont été arrêté quelques jours après. Bien fait !



## **P (ED) ALMARES 94**

Lancé en 92 par Frédéric Héran, ancien Président, le "palmarès des institutions qui agissent en faveur des cyclistes urbains" a connu un certain succès. L'idée de remonter, voire d'occuper la 1ère place, était un bon stimulant pour des institutions qui en ont bien besoin en la matière.

La 3ème édition de ce p(ed)almarès présenté à l'A.G. de novembre 94 s'appuyait en particulier sur les réponses de ces institutions à un questionnaire de l'association. De ce point de vue, un satisfecit particulier doit être adressé à la DDE qui nous a envoyé plusieurs réponses, pour l'Etat et pour le Conseil Général dont elle est maîtresse d'œuvre. La p(ed)alme de l'honnêteté revient sans conteste à la ville de Hem qui répond en substance "on n'a rien fait et on n'a rien prévu"...

La ville de Lille avait pour elle des acquis de 94 assez conséquents : nouveaux arceaux, bandes cyclables, aide pour la TGV et la vélo-école, importante concertation. Mais tous ces acquis l'ont été le plus souvent de haute lutte (cf les bandes cyclables de la rue Faidherbe) et beaucoup reste à faire. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a laissé la 1ère place à une ville imaginaire derrière laquelle on trouve dans l'ordre Lille, Marcq en Barœul et le Conseil Régional. La Région, première dans le précédent palmarès et "naturellement" vélo, a le tort de ne pas communiquer suffisamment et de traîner dans les réalisations promises.

Viennent ensuite le Conseil Général (et la DDE), le Préfet (DDE et PDASR), Tourcoing, Mons, Euraille, la SNCF, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, la CUDL et enfin Transpole qui se distingue au niveau national (voir ci-dessous).

*Didier CALONNE*

### **Transpole se distingue**

**L**ors de l'Assemblée générale de la FUBICY (Fédération des Usagers de la Bicyclette) qui s'est tenue à Rennes le 15 octobre dernier, Transpole s'est vu remettre un titre national. Mais ne rêvons pas, l'ex-T.C.C. n'a pas subitement changé de braquet pour nous inviter miraculeusement à emprunter les couloirs de bus, à transporter nos montures dans le métro aux heures creuses, à garer nos vélos dans des vélo-box ou sur des arceaux installés près des principaux arrêts. Elle a au contraire obtenu le prix du "vieux clou rouillé" pour avoir infligé une amende de 2500frs à une cycliste qui transportait son vélo crevé dans le VAL et plus généralement pour son manque de volonté à développer la complémentarité entre vélos et transports en commun.

# Vélo Ecole

**P**our la première fois en France, une vélo-école a été lancée à LILLE en 94. Et c'est l'ADAV qui est à l'origine de cette initiative.

**C**raignant les dangers de la circulation, nombreux sont ceux qui hésitent à utiliser leur vélo en ville. L'ADAV souhaite aider tous les cyclistes potentiels à vaincre cette crainte et à redécouvrir le plaisir de se déplacer en ville à vélo.

**L**es instructeurs de l'ADAV sont donc à votre disposition pour un stage théorique (rappel des grands principes du code de la route), et pratique (exercices sur le terrain), avec en dernier lieu un exercice d'immersion dans la

circulation.

**V**enez donc nous rejoindre si vous le souhaitez le dernier samedi de chaque mois ; si vous ne disposez pas actuellement de vélo, vous pourrez en louer un sur place à l'ADAV. Nous vous demandons de vous inscrire (et le cas échéant de réserver votre vélo) au plus tard le lundi précédant le cours.

**R**endez-vous donc à l'ADAV, Maison de la nature et de l'environnement 23 rue Gosselet 59000 LILLE. Si vous désirez nous poser des questions supplémentaires ou vous inscrire, n'hésitez pas à nous joindre au 20 86 17 25 (répondeur en dehors des heures de permanence). Nous nous ferons un plaisir de vous informer en détail.



## SUR L'AGENDA (ADAV)

- le dernier samedi de chaque mois : **vélo-école** (inscription 40 F plus l'adhésion pour les malheureux qui ne l'ont pas encore fait)
- **Conseil d'Administration** ouvert aux adhérents : 18 h 30 les lundis 6/2, 6/3, 3/4 et le mardi 9/5
- **T.G.V. n°5** : samedi 3 juin après-midi ... si nous avons trouvé des volontaires d'ici là (voir page 4)
- **Permanences** : le mercredi de 9 H à 11 H .... en attendant l'objecteur.

## SUR L'AGENDA (LES AUTRES)

- 28-29/1/95 : Forum régional de l'environnement organisé par le Conseil Régional
- 8/2/95 : groupe de travail "vélo" de la ville de Lille avec l'ADAV
- 22-25/3/95 : Festival Eurorégional du film d'environnement organisé par Ecofilm à Roubaix
- conférence Velocity 95 Bâle Suisse 26-30/09/95, renseignements à l'ADAV
- assises nationales MNE 31 mars-1er avril. Thème : l'écologie urbaine. Si vous voulez donner un coup de main contactez la MNE de Lille, 23 rue Gosselet (20.52.12.02)

## L'ADAV VEND

- DES ECARTEURS DE DANGER : 30F
- DES CATARQUES : 18F LES DEUX
- DES VELOS FLUOS EN BROCHE : 5F
- DES ANTIVOLS EN U : 220F
- DES FANIONS : 50 F
- L'ETUDE LILLAVELO REALISEE PAR L'ADAV POUR L'OCE :
- == ADHERENTS (1): 110F == NON ADHERENTS 350F

## L'ADAV LOUE DES VELOS AUX ADHERENTS (1)

10F PAR JOUR, 50F PAR SEMAINE : téléphoner au 20 04 56 40

(1) si par malheur vous n'aviez pas encore réadhéré ou pire pas encore adhéré, remplissez vite le bulletin ci-dessous



## BULLETIN D'ADHESION

**C'est la nouvelle année,**

**c'est donc la nouvelle cotisation !**

- J'adhère à l'Association droit Au Vélo et verse la somme de .....f  
(membre actif 60f en 95, 30f pour chômeurs et étudiants, 100f pour les couples, membre de soutien à partir de 100f)
- Je soutiens l'ADAV par un don de .....f et demande un reçu fiscal
- Je désire participer aux activités de l'association (préciser éventuellement)
- Je désire seulement recevoir *L'Heurovélo* et verse 40f (1)

Mme, Mlle, Mr .....(Nom, prénom)

Adresse.....

Code postal ..... Ville .....

Profession ..... Age ..... (facultatifs)

Date ..... Signature :

**Chèques à l'ordre de ADAV 23 rue gosselet Lille 59000**

(1) rayer la ou les mentions inutiles

## **SOMMAIRE**

<b>LES VOEUX :</b> .....	p.1
<b>UNE AG SON ET LUMIERE :</b> .....	p.2
<b>LE NOUVEAU C.A. DE L'ADAV :</b> ..p.2	
<b>ECRIRE AU DEPUTE :</b> .....	p.3
<b>Y AURA-T-IL UNE TGV 5 ? :</b> .....	p.4
<b>INSCRIVEZ-VOUS :</b> .....	p.4
<b>LE CONSEIL REGIONAL NOUS</b>	
<b>GONFLE :</b> .....	p.5
<b>INFORMEZ-VOUS :</b> .....	p.5
<b>CAS D'ECOLES :</b> .....	p.6
<b>LA RUBRIQUE DE JEAN-PIERRE:</b> p.7	
<b>EN BREF :</b> .....	p.8
<b>PALMARES :</b> .....	p.9
<b>VELO ECOLE :</b> .....	p.10
<b>AGENDA :</b> .....	p.11
<b>L'ADAV VEND ET LOUE :</b> .....	p.11
<b>BULLETIN D'ADHESION :</b> .....	p.11
<b>VOUS Y ETES ! :</b> .....	p.12

**L'Heurovélo**, journal dérailleur, est édité  
par l'Association Droit au Vélo (ADAV),  
23 rue Gosselet, 59000 Lille.  
Tél. 20 86 17 25 MNE, 20 52 12 02.  
Trimestriel, 5 F le numéro.  
N°10, hiver 94.

Dir. de publication : Didier CALONNE CPPAP en  
cours. ISSN 125 10602.  
Imp. par nos soins.

Equipe de rédaction : Françoise COLIN,  
Jean-Pierre VERHILLE, Philippe TOSTAIN,  
Dominique PLANCKE, Didier CALONNE .  
Maquette : ADAV



Droit au Vélo  
Association  
23, Rue Gosselet  
59000 Lille  
Tél. 20.86.17.25